

La Feuille D'Opio



Le mot du Maire

Retrouvez-nous sur :
www.mairie-opio.fr



Facebook "Opio Village"



**Abonnez-vous à
notre newsletter**
en 2 clics en bas de
notre page d'accueil sur
www.mairie-opio.fr

N°28 PRINTEMPS 2016

Bulletin d'information
édité par la Mairie d'Opio
Tél. 04 93 77 23 18
Fax. 04 93 77 72 60
accueil@mairie-opio.fr
Horaires :
du lundi au vendredi
de 13h30 à 17h30

Mes Chers Upians,

Sigués lei bèn vengu à-n-ùpie. Es pèr iéu, un grand plesi e forço ounour, que d'aculi sus nosto coumuno, la « Mantenenco de Prouvènço dou Felibrige ».

Ces quelques mots en provençal étaient l'introduction de mon discours d'ouverture le 2 avril dernier.

Si les instances du monde provençal ont souhaité se réunir à Opio c'est en partie en signe de reconnaissance envers notre engagement culturel provençal. Depuis des années, nous soutenons notre association l'Ouliveto et nous avons installé récemment des panneaux en provençal en entrée et sortie de commune. Aimer la Provence et la faire vivre c'est aussi maintenir et entretenir ses paysages et la culture.

La restauration des restanques, la remise en culture de plus de 200 oliviers, nos 5 000 pieds de rosiers centifolia qui ont donné naissance à notre eau de rose et à notre parfum, contribuent à la reconnaissance du savoir-faire manuel du Pays de Grasse et de ses pratiques sociales au patrimoine immatériel de l'UNESCO. D'ailleurs la commune a été associée à ce projet porté par notre Sénateur Jean-Pierre Leleux.

Juste après notre fête patronale de la Pentecôte, notre rose centifolia sera dignement fêtée le 22 mai.

Puis le 19 juin verra l'inauguration du nouveau rond-point Coluche avec le don d'une œuvre d'art de Bruno Romeda, artiste d'Opio mondialement connu. Une stèle en mémoire de Coluche sera également dévoilée ce jour-là.

Dans la douceur de l'été, je vous invite à profiter de nos fêtes et soirées estivales que la commune organise pour vous et pour être informé chaque début de mois de notre programme, inscrivez-vous à notre newsletter.

Votre équipe d'élus, en permanence au travail pour que votre quotidien soit des plus agréables, prépare l'avenir et la mise en œuvre de nos projets municipaux bien engagés.

Fidèlement

Thierry OCCELLI

A PROPOS DU BUDGET

Voté le 29 mars 2016 pour un montant de 7 710 000.00 euros, le budget a été l'occasion comme chaque année d'une réflexion globale afin de maîtriser au mieux nos dépenses de fonctionnement tout en continuant nos investissements.

Le très faible taux d'endettement de la commune (2,7% soit environ 36 euros par an et par habitant) et la force de nos recettes fiscales nous permettent de ne pas augmenter les impôts (part communale) en dépit de la baisse annuelle de la dotation globale de fonctionnement (DGF) de l'état.

Flash sur les Finances

par Marie-Claude Salmon, adjointe aux finances

EN FONCTIONNEMENT 4 430 000.00 euros

Le personnel communal et les élus sont quotidiennement impliqués afin de rationaliser les dépenses et offrir une qualité de services répondant à vos attentes.

Certains postes (petits travaux extérieurs ou intérieurs, édition du bulletin municipal et de la feuille d'Opio, création et édition des affiches et des cartons d'invitation), sont assurés en régie ce qui en diminue nettement le coût.

Les dépenses d'énergie qui représentent 5,10% des dépenses réelles de fonctionnement sont maîtrisées grâce à la révision des contrats et la pose de régulateurs dans tous les bâtiments municipaux. En ce qui concerne l'éclairage public une réflexion est menée pour une rénovation globale liée à une économie d'énergie.

Pour tous les contrats de service une mise en concurrence est faite afin d'obtenir le meilleur service au meilleur coût.

Les frais liés aux fêtes et manifestations sont étudiés au plus juste mais font aussi l'objet d'une attention particulière afin de préserver le lien social.

Les charges de personnel représentent 50,70% des dépenses réelles de fonctionnement et tous les postes sont optimisés afin de ne pas alourdir davantage ce chapitre déjà conséquent mais qui reste néanmoins inférieur à la moyenne nationale.

EN INVESTISSEMENT 3 280 000.00 euros

Notre capacité d'autofinancement matérialisée par le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement (pour 2016 - 1 450 000,00 euros) nous permet de poursuivre nos investissements sans avoir recours à l'emprunt dans l'immédiat, ce qui nous permet de conserver toute notre capacité à emprunter pour de futurs projets structurants liés au développement de la commune (ex : acquisition foncière, extension de l'école...).

L'objectif étant d'améliorer le quotidien dans la commune, de l'embellir et d'harmoniser la vie des quartiers.

Pour cette année, les investissements les plus importants se déclinent comme suit :

La voirie y compris la remise en état après les intempéries :	430 000.00 €
La vidéo protection (mise en place de la vidéo protection sur la commune) :	196 000.00 €
Le TCMO (club house) :	150 000.00 €
Les locaux mairie du futur centre village :	545 000.00 €
Le rond point, l'espace Coluche et le réaménagement de l'entrée du parc de loisirs :	47 000.00 €

PRÉVENIR L'INCENDIE : Débroussailler, une nécessité et une obligation



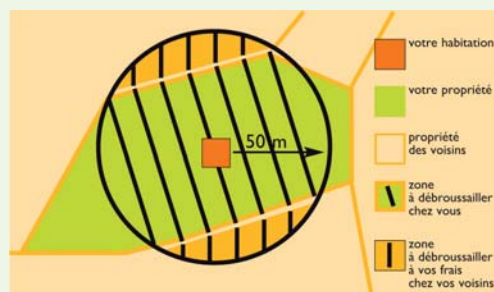
Débroussailler, c'est une **obligation**

Le code forestier impose le débroussaillage de la totalité des terrains situés en zone urbaine ou dans les lotissements, qu'ils soient bâtis ou pas.

Dans le département des Alpes-Maritimes, l'arrêté préfectoral 10 juin 2014 oblige chaque propriétaire à débroussailler selon les conditions suivantes :

Si votre propriété est à cheval sur une zone urbaine et une zone naturelle boisée, la totalité de votre propriété doit être débroussaillée ; sans oublier le périmètre de 50 m à 100 m autour du bâtiment même s'il empiète sur les propriétés voisines, et de 10 m de part et d'autre des voies privées.

En cas de refus de votre voisin, vous devez saisir le Maire qui pourra procéder à l'exécution d'office prévue par la loi.



Débroussailler, c'est une **nécessité**

- Débroussailler, c'est d'abord se protéger, protéger sa maison, son terrain et ses biens.
- Débroussailler, c'est limiter la propagation du feu, diminuer son intensité.
- Débroussailler, c'est aussi protéger la forêt et faciliter le travail des sapeurs-pompiers.

Quand débroussailler ?

Le débroussaillage doit être effectué de préférence avant le 1er juin et au plus tard avant le 1er juillet, dernier délai réglementaire.

Pour plus d'info :

<http://mairie-opio.fr/prevention-des-risques>

Les **sanctions** :

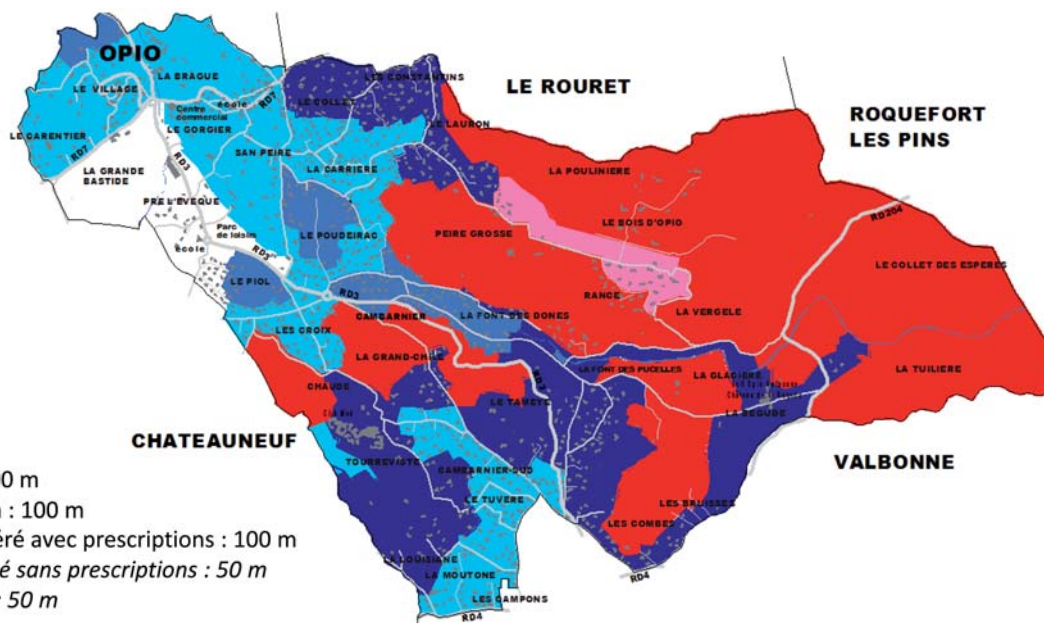
Si vous ne respectez pas l'arrêté préfectoral du 10 juin 2014 portant obligation de débroussaillage autour de l'habitation, vous vous exposez notamment à une amende de 30€/m² (art. L. 135-2 et L. 163-5 du code forestier) et à des poursuites judiciaires.

ZONAGE DU PPRIF

Plan de
Prévention du
Risque
Incendie de
Fôret

Distances minimales de
débroussaillage autour
des constructions :

- Zone R, danger fort : 100 m
- Zone B0, danger moyen : 100 m
- Zone B1a, danger modéré avec prescriptions : 100 m
- Zone B1, danger modéré sans prescriptions : 50 m
- Zone B2, danger faible : 50 m



Accueil Des nouveaux habitants

Vous venez d'emménager, vous ne connaissez pas la commune et vous vous posez des questions dans les domaines administratifs, éducatifs, environnementaux, culturels, sociaux, sportifs...

Si vous êtes installé(e) sur Opio depuis le 1er janvier 2014, contactez Sara Cavalier à la Mairie au 04 93 77 23 18 pour vous faire connaître et établir un contact avec les élus et les services.

Pour en savoir plus et recevoir chaque mois les informations du village inscrivez-vous en 2 clics à notre newsletter en bas de la page d'accueil de notre site internet : www.mairie-opio.fr

Réunions de quartiers

Pour que ça continue à bouger dans nos quartiers, pour que vos questions ou vos problèmes trouvent une réponse, demandez l'organisation d'une réunion en liaison avec la mairie ! Faites-vous connaître auprès de Céline Dubois au 04 93 77 23 18

la fête des voisins

La fête des voisins est une manifestation riche en échanges et en convivialité. Cette année, elle aura lieu le vendredi 27 mai sur le plan national mais chacun est libre de l'organiser dans son quartier selon son calendrier.

Comme chaque année, la Mairie met à la disposition des Opidiens des kits de communication (nappes, cartons d'invitations, ballons...).

Si vous êtes intéressés, veuillez contacter le Point Info Tourisme au 04 93 60 61 72.



PROTECTION VOISINS VIGILANTS

Nous vous conseillons vivement de faire partie du concept VOISINS VIGILANTS qui fait appel à la solidarité entre voisins. Si vous êtes intéressés, contactez la mairie au 04 93 77 23 18

RAPPEL

Les bons gestes de l'été



NUISANCES SONORES :

Il est rappelé que, par arrêté préfectoral, l'utilisation de tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses et autres scies mécaniques, n'est autorisée que

- De 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 les jours ouvrables
- De 9h à 11h et de 15h à 19h les samedis
- Et de 10h à 12h les dimanches

2 IDÉES REÇUES À REVOIR...

FAUX

Idée reçue n° 1 :

J'ai le droit de faire du bruit jusqu'à 22h00

On n'a pas le droit d'importuner ses voisins le jour comme la nuit. Les bruits d'appareils électroménagers, d'abolements, de chaîne hifi, de travaux de jardinage ou de bricolage peuvent être verbalisés par la police municipale ou la gendarmerie, lorsqu'ils sont de nature à porter atteinte à la santé de l'homme et à la tranquillité publique en raison de leur durée, leur répétition ou leur intensité. La sanction prévue dans le Code de la Santé Publique est une contravention pouvant s'élever jusqu'à 450 €.

FAUX

Idée reçue n° 2 :

Il existe une autorisation particulière pour une soirée bruyante

Si vous organisez une fête, pensez à prévenir vos voisins mais ne vous croyez pas autorisés pour autant à faire du bruit jusque tard dans la nuit et de ce fait à importuner votre voisinage.



BARBECUES :

Pendant la période rouge, les méchouis et barbecues (non protégés) sont interdits. Ils peuvent être autorisés par la Mairie après consultation des services de sécurité et d'incendie.



FEUX D'ARTIFICE :

Quelle que soit la période de l'année, les feux d'artifice se tirent uniquement après autorisation de la Mairie et avis des différents services concernés.

Soyez secs avec les moustiques

PARTOUT, SUPPRIMEZ LES EAUX STAGNANTES

Les femelles d'*Aedes albopictus* (dit « moustique tigre ») pondent leurs œufs à sec ou à la limite d'eaux stagnantes.

Au contact de l'eau, les œufs éclosent et donnent des larves. Au bout de 5 à 6 jours, ils donnent des moustiques adultes et... piqueurs.

Les gîtes de reproduction d'*Aedes albopictus* sont majoritairement « fabriqués » par l'Homme, le plus souvent en milieu urbain ou périurbain, au sein des domiciles privés (cours, jardins, balcons...). Impossible de les recenser tous, car ils sont temporaires, aléatoires ou difficiles d'accès.

Pour vous protéger efficacement, évacuez les eaux stagnantes ou, mieux encore, supprimez physiquement ces gîtes larvaires.



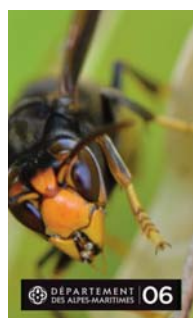
LA MOITIÉ DU SUCCÈS, C'EST VOUS !

Chaque femelle de "moustique tigre" pond environ 200 œufs. Au contact de l'eau, ils donnent des larves. C'est là qu'il faut agir !

CONSEIL GÉNÉRAL ALPES-MARITIMES

EID MÉDITERRANÉE

Lutte contre le frelon asiatique



Vous avez un nid de frelons asiatiques dans votre propriété : le département missionne des entreprises spécialisées pour vous en débarrasser

QUI CONTACTER ?

- Le Département des Alpes-Maritimes
Tél. : 04 97 18 73 55
frelon-asiatique@departement06.fr
Vous pouvez télécharger la fiche de signalement sur www.departement06.fr

OÙ RETROUVER TOUTES LES INFORMATIONS UTILES PRÈS DE CHEZ VOUS ?

- Dans les Maisons du Département
- Dans votre Mairie

Aucune intervention n'aura lieu en urgence.

En cas de danger sur les personnes, contacter les pompiers, seuls habilités à évaluer la situation.

La lutte contre le frelon asiatique est financée entièrement par le Département. Aussi, aucun dédommagement ne vous sera demandé par les entreprises.



RAPPEL

Changement des jours de collecte



Depuis le 1er janvier 2016, les jours de collecte des déchets sont les suivants :

■ Verres (container vert)

→ 1 Vendredi matin sur 2

■ Ordures ménagères (container marron)

→ lundi et vendredi matin
+ mercredi matin (juillet/août)

■ Emballages ménagers, papiers, plastiques (container jaune)

→ mercredi matin

■ Végétaux (grand container vert)

→ d'avril à octobre : tous les mardis matin
→ de novembre à mars : 1 mardi matin sur 2

■ Encombrants

→ en déchetterie selon le règlement
ou sur RDV au 04 92 19 75 00

■ Benne à vêtements

→ une benne est à votre disposition au Chemin du Poudeirac près du service technique

Vous pouvez retrouver le calendrier 2016 en Mairie, au Point Info Tourisme ou encore sur notre site internet www.mairie-opio.fr

Déchetterie de la CASA

Afin d'accéder aux déchetteries de la CASA, tout usager doit être muni de son badge d'accès qui lui donne un droit de dépôt gratuit (en tant que particulier)

OPIO DÉPEND DE LA DÉCHETTERIE DE VALBONNE

461 Chemin de la Veyrière
Téléphone : 04 92 28 50 21.

Horaires d'ouverture :

du lundi au samedi de 08h30 à 11h45 / 14h00 à 17h00

INTERDICTION TOTALE DE BRÛLAGE DES DECHETS VERTS EN PÉRIODE ROUGE

Du 1/07 au 30/09, cette période peut être étendue par arrêté préfectoral spécifique en fonction des conditions météorologiques. Tenez-vous informés!



Die culturelle

APPEL À PROJET CONCOURS PHOTOS « REGARD SUR MON VILLAGE »

Amateurs ou professionnels, adultes ou enfants, venez participer à la première édition de ce concours qui est en collaboration avec le Pôle touristique du Pays de Grasse.

Vous trouverez sur le site internet www.mairie-opio.fr, l'appel à projet ainsi que le bulletin d'inscription à retourner avec vos photographies à la Mairie d'Opio - Service culturel - 06650 OPIO ou par mail à l'adjointe en charge de la culture, Mme Christine SPITERI : c.spiteri@mairie-opio.fr au plus tard le 31 mai 2016.

Ce projet d'exposition se déroulera en 2 étapes :

- une présélection des photographes : pour participer, il vous suffit de soumettre une série de trois photographies « Regard sur mon village par saison ». La présélection se déroule entre le 1er Juin et le 1er Juillet.

- organisation du concours (format des photographies : 18 x 24 ou 30 x 40 avec passe-partout). Les photographies retenues seront exposées en Mairie à la salle des expositions du 09 Juillet au 23 Juillet du lundi au vendredi de 14h00 à 17h30. Vernissage le 09 Juillet à 11h00.

Le concours démarrera le 9 Juillet et se terminera le 30 Août à partir des photographies exposées dans les différentes communes participantes du Pays de Grasse.

Il y aura une note du jury mais le public pourra également voter ! Le jury se prononcera courant du mois de septembre avec une remise de prix ainsi que l'opportunité d'exposer ses oeuvres pour la plus belle photographie.

A vos appareils !

Tourisme

LANCEMENT DE L'APPEL À PROJET

1^{ER} TROPHÉE DE L'INNOVATION

L'appel à candidature pour le prix de l'innovation touristique de la commune d'Opio a été lancé ! Il a pour vocation de récompenser les initiatives de l'ensemble des professionnels du tourisme qui innovent et font évoluer leur métier. Il s'adresse aux Upians ayant leur structure à Opio ou habitant à Opio.

Il concerne les réalisations qui ont eu lieu entre le 1er janvier 2013 et le 31 décembre 2015.

Pour plus d'informations : www.mairie-opio.fr

CCAS

Comme chaque année, dans le cadre de la prévention de la canicule, un courrier sera adressé par les services communaux aux personnes âgées et vulnérables pour les sensibiliser et leur proposer un soutien si besoin.

Si vous ne le recevez pas, bien que vous soyez concernés, n'hésitez pas à appeler la mairie au 04 93 77 23 18

Naissance d'une nouvelle association à Opio : L'ALS

Animation Loisirs Séniors intervient bénévolement auprès d'adultes ou de personnes âgées, à domicile ou en maison de retraite.

■ Notre mission : Être un remède contre la solitude et l'ennui.

■ Notre devise : La Disponibilité et L'écoute.

Pour tout renseignement et pour vous engager à nos côtés contactez-nous par mail : animationloisirsseior@gmail.com ou au 06 41 50 88 36

Retour en images



Plantation d'un olivier en l'honneur des 30 ans de la présidence de Monsieur Gabriel Honnorat, fondateur du centre de loisirs



▲ Journée de la femme le 16 mars

Repas des associations le 1^{er} mai



RÉOUVERTURE DU RESTAURANT DU CAMPING « LES RESTANQUES »

Nouveau gérant à partir du 1er mai

Café, restaurant, pizzeria

Sur place et emporter - Non stop 7/7 (midi /soir)

Maryse et Barbara vous accueillent dans une nouvelle ambiance conviviale vous proposant leur nouvelle carte de saison et organisent vos anniversaires et autres repas.

Soirées music dansantes tous les samedis soir et manifestations de l'Euro 2016 diffusées en direct.

Réservations au : 06.51.75.30.75.ou 06.33.50.42.60

Camping l'orée d'azur - 18 route de Cannes 06650 Opio

La Sainte Floride : Du 13 au 15 Mai

- **Vendredi 13 mai** : 20h30, soirée karaoké - entrée gratuite et buvette sur place
- **Samedi 14 mai** : 20h30, soirée théâtre « Tous ensemble » avec la Cie Recto Verso. Ateliers théâtre. Buvette sur place - Entrée gratuite
- **Dimanche 15 mai** :
 - 17h : Grand Messe,
 - 18h : Danses provençales par la troupe « Leï Messuguié » sur le parvis de l'église suivies du dépôt de gerbe au Monument aux Morts,
 - 19h : Apéritif d'honneur
 - 20h : Paëlla géante, soirée dansante avec l'orchestre « Benty Brothers Music »

Tarif pour le repas dansant : 20 euros par personne et gratuit pour les enfants de moins de 7 ans

Inscription à la soirée dansante par chèque à l'ordre du comité des fêtes d'Opio : Point Info Tourisme 04 93 60 61 72.



La fête de la musique d'Opio, ouverture de rideaux !

Le mardi 21 juin à partir de 18h30 à l'amphithéâtre (entrée au Parc de Loisirs)

Le petit village aux grandes ambitions a vu en deux éditions défiler sur scène de jeunes artistes talentueux comme Louisa Rose (The Voice 2016) ou Malcolm (Global Warming Records). Si c'était toujours un casse-tête pour choisir l'endroit où aller célébrer la fête de la musique, vous avez désormais votre rendez-vous annuel ! Nous vous attendons donc le mardi 21 juin dès 18h30 pour fêter tous ensemble le début de l'été en musique. Jazz, rock, chorale, musique électronique, il y en aura pour tous les goûts ! Sur place, grillades et boissons satisferont toutes vos petites envies. Alors n'hésitez plus et rejoignez-nous pour faire la fête !

(En cas de pluie : déplacé à la salle polyvalente)



La fête de la Rose : Dimanche 22 Mai

à l'Amphithéâtre du parc de loisirs à partir de 10 h

- 10h : Ouverture au public - Marché artisanal
- 10h30 : Célébration de la messe en plein air par le Père Banvillet à l'Amphithéâtre du parc de loisirs « accompagné au chant par Céline Dellagrisa et à la harpe par Meghan Metteney
- 11h30 : Danses traditionnelles avec la troupe « Leï Bigaradié ».
- 12h : « Le Chant des Cigales »
- 12h15 : « Vira lou mai » Démonstration des coutumes par l'association l'Ouliveto pour célébrer le renouveau de la nature et l'arrivée du printemps (farandoles et danses traditionnelles) - Musique de Bati-Bati.
- 12h30 : Discours officiel suivi d'un apéritif d'honneur. Pique-Nique sous les oliviers (vente de produits sur place) - Dégustation de confit de rose
- 14h : Danses traditionnelles avec la troupe « Leï Messuguié » Cortège et départ en calèche au champ de roses Cueillette de la rose centifolia Distillation d'eau de rose (Eric Faustin) Préparation du confit de rose (Famille Aime-Darde)
- 15h30 : Spectacle pour enfants offert par la CASA

Contact : Point Info Tourisme
04 93 60 61 72



LOUISA ROSE, JEUNE OPIDIENNE ET TALENT DE L'ÉMISSION « THE VOICE » SUR TF1



Louisa Rose, auteur-compositeur, tout juste âgée de 16 ans, a charmé les jurés de « The Voice » avec sa voix d'ange. Avec son style bohème, elle a également envoûté le public par sa douceur. Nous avons déjà eu la chance de la découvrir lors de la fête de la musique à l'Amphithéâtre du parc de loisirs. Depuis, cette jeune fille a fait un sacré bout de chemin. C'est sûr qu'elle fera parler d'elle encore longtemps ! Nous lui souhaitons un grand succès !

Festivités 2016

FESTIVAL « JAZZ UP SOUS LES OLIVIERS »



Pour sa 3^{ème} édition et fort de son succès, l'association Jazz Up vous propose trois nouvelles soirées :

- 5 août : Scott Allen
- 6 août : François Arnaud
- 7 août : Marc Peillon

Nous vous donnons rendez-vous à 21h00 à l'Amphithéâtre du parc de loisirs.

Contact : M. Raynaud
06 12 16 68 47

Entrée libre

FESTIVAL DE MUSIQUE CLASSIQUE « LES NOCTURNES D'OPIO »

Cette année, les Nocturnes d'Opio vous donnent rendez-vous à 21h00 à l'Amphithéâtre du parc de loisirs pour un festival de musique pas comme les autres :

- 15 juillet : « Musiques sans frontière » : Orchestre de Chambre Nocturnes Bach, Tchaïkovski, Faure Schnittke
- 19 juillet : « Musiques classiques du Sud » : M. Patin (piano), N. Miccio (violon), A. Khorev (guitare) avec la participation exceptionnelle d'Elisabeth Fontan-Binoche (harpe)
- 22 juillet : « Grand duo pour un ciel étoilé » Concert sous réserve Duo Violon – Guitare
- 25 juillet : « Trio Jazz et Violoncelle » Claude Bolling, Piazzolla...
- 29 juillet : « Hors des sentiers battus » Grieg, Martinu, Chostakovitch..

Entrée payante (gratuit pour les enfants de moins de 12 ans)

En cas de pluie, les concerts auront lieu à la salle polyvalente

Contact : M. Arzounian 06 63 34 91 97



Événements de Mai à Août 2016

MAI

- Les 13, 14, et 15 mai : Fête patronale Sainte Floride
- Le 22 : Fête de la rose
- Le 28 : Soirée Jazz up

JUIN

- Le 4 : Concert avec Africa Bakk
- Le 10 : Soirée à l'école de la Tour par l'APE et l'IFAC
- Le 11 : Soirée Jazz up
- Le 18 : Spectacle de fin d'année de la Compagnie de théâtre recto-verso (section enfants)
- Du 18 juin au 3 juillet : Tournoi de tennis Open des jeunes et adultes
- Le 19 : Hommage à Coluche les 30 ans
- Le 21 : Fête de la musique
- Le 24 : Concert avec la chorale « le chant des cigales »
- Le 25 : Kermesse de l'école primaire
- Le 25 et 26 : Exposition de peintures de René Carrère et de ses élèves

JUILLET

- Le 2 : Kermesse « les pitchounes d'Opio »
- Le 8 et 9 : Opéra « Ariana »

- Du 8 au 10 : Exposition de Georges Boisgontier, sculpteur, « Mythes et Mythologie ». Vernissage le 8 juillet à 11h00
- Du 11 au 23 : Exposition de photographies « Regard sur mon village ». Vernissage le 9 juillet à 11h00
- Le 12 : Soirées estivales du CD « Le farfalle della notte »
- Le 13 : Soirée brochettes
- Du 15 au 22 : Les Nocturnes d'Opio
- Les 16 et 17 : Journées Harley Davidson
- Le 23 : Soirées estivales du CD « Miss Dey & the Residents »
- Du 25 juillet au 6 août : Exposition de photographies de Rémi Salvan « A la découverte de l'Amérique ». Vernissage le 26 juillet à 17h30
- Le 30 : Soirées estivales du CD « Suprematie »

AOÛT

- Du 5 au 7 : Festival « Jazz Up sous les oliviers »
- Du 8 au 28 : Exposition de photographies « Félix et ses amis » (Anne Itier, Catherine Nicolet, Jeannine Copin, Guy Tharon et Philippe Battesti). Vernissage le 8 août
- Le 14 : Bourse auto-moto
- Le 24 : Commémoration de la Libération d'Opio suivie d'un repas
- Le 26 : Michel Orion en concert « Ferré, Beaudelaire et moi »
- Le 27 : Soirée guinguette